

LA
LINGUISTIQUE

Extrait

1973/2

9

**PRESSES
UNIVERSITAIRES
DE FRANCE**

Volume 9

Fascicule 2

- I. FONAGY. — Poids sémantique et « poids phonique ».
- B. M. HAGGIS. — Un cas de trilinguisme.
- V. I. GEORGIEV. — L'interdépendance de la syntaxe et de la morphologie.
- R. de SOUZA et G. M. KEMPF. — De l'unité phonétique :
phone, segment, trait.
- H. WITTMANN. — Le joual, c'est-tu un créole ?
- K. I. McCALLA. — System attraction and the syntagm : modern
english assibilation.
- N. MOUTARD. — Quelques remarques sur des éléments de
vocabulaire basque.
- F. H. H. KORTLANDT. — The identification of phonemic units.

Discussions.

- G. KASSAI. — Quelques recherches sur le style.
- D. TILKOV. — A propos du phonème indéterminé.

Comptes rendus et présentations.

LE JOUAL, C'EST-TU UN CRÉOLE ?¹

par Henri WITTMANN

La distinction entre langues créoles et langues hybrides nous amène à supposer pour le joyal un bagage génétique autre que celui de la créolisation. Une comparaison lexico-statistique du joyal de Montréal avec le gaspésien, le parisien et deux créoles français ne fait que confirmer les résultats de la classification génétique traditionnelle basée sur le critère des discontinuités spatio-temporelles. Par contre, langues hybrides et langues créoles en général et les parlers québécois et créoles français en particulier partagent un certain nombre d'analogies d'ordre typologique et socio-linguistique.

TABLEAU I

Le répertoire linguistique des Montréalais francophones

- a_1 : Le québécois populaire de Montréal. C'est la variété « L » du répertoire. Il y a des différenciations selon l'âge, le sexe et la couche sociale des sujets.
- a_2 : Le québécois dit « bien parlé ». C'est la variété « H » du répertoire, voisine de la langue des « annonceurs » de Radio-Canada. Très souvent, elle est aussi associée au fédéralisme et à la trudeaumanie.
- a_3 : Le français dit « international » (ou perçu comme tel). Les sujets n'en ont qu'une compétence passive dans la version orale. La version écrite peut se retrouver, sous une forme restructurée ou non, à tous les niveaux de compétence.
- a_4 : Le français. Cette variété emprunte sa morpho-syntaxe à a_1 et son lexique largement à b_1 (par le truchement d'une relexification constante). C'est la variété la plus instable et en même temps la plus spécialisée du répertoire.
- b_1 : Le Montreal Pidgin English. Cette variété fera l'objet d'un paragraphe à part [4].
- b_2 : Le Montreal Standard English. Cette variété existe dans des versions plus ou moins parfaites.

1. Version intégrale d'une communication présentée au XL^e Congrès de l'Association canadienne-française pour l'Avancement des Sciences, Université d'Ottawa, les 13 et 14 octobre 1972.

o. Bien que l'on parle de moins en moins en termes de « franco-québécois » pour en arriver de plus en plus à une linguistique franchement « québécoise »², ce changement de climat ne nous a pas empêchés de produire encore beaucoup plus d'inventaires d'une portée microlinguistique que de travaux autrement pertinents. En effet, la configuration des données purement linguistiques n'est intelligible que quand on les suppose conditionnées par une situation linguistique particulière. Ceci est d'autant plus vrai dans le cas du Québec où la situation linguistique de la collectivité francophone est caractérisée par un processus de fragmentation du réseau d'interaction directe : la diglossie³. Toute situation linguistique a des implications se situant à plusieurs niveaux : psycho-linguistique et socio-linguistique, synchronique et diachronique. Cependant, la complexité d'une communauté linguistiquement quasi homogène se doit d'être moindre que celle d'une communauté ayant un répertoire linguistique plus diversifié. Puisque le répertoire d'un grand nombre de « Montréalais francophones » comprend plusieurs variétés linguistiques, n'y en aurait-il pas une marquée par la créolisation ?

1. *Le joual*

1.1. Tout d'abord, définissons le concept « Montréalais francophone ». Nous entendons par là : un Québécois de souche « canayenne » habitant la région urbaine de Montréal depuis son enfance au moins⁴. La masse des Montréalais francophones constitue une collectivité linguistique unique en ce sens qu'elle forme un réseau d'interaction directe *A* dont les participants partagent, comme moyen de communication intra-communautaire, au moins une variété linguistique du répertoire optimal. Le tableau I donne l'inventaire du répertoire linguistique des Mont-

2. Tout comme on n'a jamais parlé de franco-belge, de franco-acadien ou de germano-alsacien.

3. D'après LABOV (1970, 34), « current formal analysis [of variation in speech and in the speech community] provides us with only two clear options : 1) the variants are said to belong to different systems, and the alternation is an example of 'dialect mixture' or 'code switching' ; 2) the variants are said to be in 'free variation' within the same system, and the selection lies below the level of linguistic structure ». Nous avons choisi ici la première des alternatives. C'est donc les travaux de Fishman qui nous ont largement servi de cadre.

4. Nous utilisons ici « canayen » dans l'acception de BERGERON (1970) de ce mot.

réalais francophones⁵. C'est dans la mesure où les diverses variétés de ce répertoire sont, comme moyens de communication intra-communautaire, fonctionnellement complémentaires que l'on peut parler de « diglossie » à Montréal. Le tableau II donne l'emploi ordinaire des variétés en fonction des domaines de comportement sociolinguistiquement pertinents et de la stratification sociale d'après Lefebvre (1962, 244-245). Le niveau de participation est indiqué par $|+|$ « compétence active » et $|—|$ « compétence passive ». La différenciation des variétés en groupes distincts de type a ou b indique la coterritorialité de A , dans une situation de contact pour a_1 comme langue dominée (ou « subordonnée »), avec une collectivité linguistique B dont le répertoire comprend au moins une ou plusieurs variétés du type b ⁶. La communauté B est légèrement minoritaire par rapport à la communauté A . On trouvera des esquisses du bilinguisme inter-communautaire chez Lieberon (1965, 1970) et Hughes (1970).

TABLEAU II

La compétence communicative des Montréalais francophones

<i>Couche socio-culturelle</i>	<i>Domaine sociétal</i>			
	<i>Famille amis</i>	<i>Eglise association culturelle ou politique</i>	<i>Ecole gouvernement</i>	<i>Travail magasinage</i>
Prolétariat urbain	$+ a_1$	$- a_2$ $- a_3$ $+ a_1$	$- a_3$ $- a_2$ $+ a_1$	$\pm b_1$ $+ a_4$ $+ a_1$
Elite professionnelle artistique instruite	$\pm a_1$ $+ a_2$	$+ a_2$ $+ a_3$ $\pm a_1$	$+ a_2$ $+ a_3$	$+ b_2$ $+ a_2$ $- a_1$

5. Nous réinterprétons ici les travaux d'un certain nombre de collègues. Pour la diglossie au Québec dans l'optique moins large de FERGUSON (1959), cf. BROUSSEAU (1972), CHANTEFORT (1970), SPILKA (1970). Pour des analyses dans la perspective de Labov, cf. SANKOFF et CEDERGREN (1971), SANKOFF, CEDERGREN et SARRASIN (1971).

6. B comprend non seulement les résidents anglophones, mais également un nombre grandissant d'immigrants anglicisants.

1.2. Venons-en maintenant à la définition de « joual ». Je ne m'occuperai pas ici des connotations métaphoriques et autrement romantiques que la notion de « joual » aurait pu prendre récemment au-delà de son domaine géographique d'origine (Lefebvre, 1962, 246). Le terme, dans son acception à Montréal, désigne tantôt la variété a_1 , tantôt la variété a_4 . Les commentaires suivants en précisent les implications :

a) La variété a_4 n'a aucune autonomie par rapport à la variété a_1 . Les deux semblent partager le même vocabulaire fondamental, hypothèse qui se trouve confirmée lorsqu'on les soumet à une évaluation d'ordre lexico-statistique.

b) Dans l'esprit de Kloss (1952), la variété a_1 ne peut être ni une langue par distance intrinsèque subséquentement dialectalisée (*dialektalisierte Abstandsprache*), ni un dialecte promu à un statut de langue par élaboration extrinsèque (*Ausbausprache*). L'écart relatif de a_1 à a_2 ou a_3 est nécessairement plus faible que celui de a à b pour l'ensemble du Québec ou que celui du créole au français en Haïti, car, tant au Québec qu'en Haïti, la langue seconde dominante (ou « superordonnée »), l'anglais ou le français suivant le cas, n'est pas la langue des ancêtres.

c) La distance entre a_1 et a_2 est instable en ce sens que les « jeunes » amalgament consciemment les deux en une variété de compromis (a_0). Pour les deux variétés prises isolément, ils ne manifestent généralement qu'une compétence passive. La compétence active n'en est ressuscitée que dans des conditions que Fishman (1972, 50-51) caractérise d'emploi métaphorique⁷.

Pour les besoins de notre étude, nous prenons ici le « joual » de Montréal comme englobant les variétés a_1 et a_4 . Afin d'éviter que nos résultats soient faussés par des phénomènes de refrancisation latente, nous nous sommes limités dans nos enquêtes à des sujets qui avaient déjà dépassé l'âge de la retraite.

1.3.1. Pour confirmer les résultats de notre analyse globale de la situation par la corrélation d'une variable linguistique avec une variable non linguistique du contexte social, nous avons

7. Dans le domaine du lexique, par exemple, la variété de compromis a_0 remplace des anglicismes « vieillots » de la variété a_1 tels que *ôtdôy, rekôr, trôk, stime, trôste* par des équivalents français, tandis qu'elle introduit des américanismes « pôp » tels que *pôf, tun, ston, tripâ, bâdripe*. Néanmoins, *ôtdôy, rekôr, trôk, stime, trôste* restent disponibles pour les grandes occasions d'humour « épais ».

recouru à ce que Labov (1970, 48) appelle des « rapid and anonymous interviews » avec les habitués d'un parc public à Montréal. L'échantillon prélevé avait les caractéristiques suivantes : dix individus de sexe masculin âgés de 70 ans ou plus, dont cinq « illettrés » (A_1) et cinq représentants de « l'élite » (A_2); dix individus de sexe masculin âgés de 18 à 23 ans, dont cinq ouvriers (A_{01}) et cinq étudiants (A_{02}). La variable étudiée était la réalisation de l'archiphonème /E/ dans le contexte —/r/. Les résultats se présentent comme suit :

a) Les locuteurs du groupe A_1 réalisent [à] dans le contexte —/rC/ et [e] dans tous les autres contextes.

b) Les locuteurs du groupe A_2 réalisent [è] dans le contexte —/rC/ et [è] ± diphtongaison ailleurs avec la contrainte suivante : les dispositions de la règle (a) sont facultativement resuscitées quand on s'adresse à un locuteur du groupe A_1 .

c) Les locuteurs du groupe A_0 réalisent [è] dans tous les contextes avec la contrainte suivante : La règle (c) est bloquée dans son application dans le cas d'un certain nombre de lexèmes bien définis tels que *màrd*, *tàbàrnàk*, etc.⁸. Les dispositions des règles (a) et (b) ne restent disponibles que dans des contextes d'usage « métaphoriques ».

La réalisation de l'archiphonème /E/ doit donc être considérée comme une des marques socio-linguistiques des plus simples et des plus générales.

1.3.2. Nous avons également procédé à une évaluation lexicostatistique basée sur une comparaison des variétés a_1 , a_2 , a_0 avec le parisien. Le pourcentage des rapprochements étymologiques homosémantiques s'établit comme suit :

a) a_1 / parisien	88,5 %
b) a_0 / parisien	93 -
c) a_2 / parisien	96,5 -

Le degré de refrancisation relative dans le vocabulaire de base sert donc d'indice socio-linguistique au même titre qu'une variable phonologique du type discuté au paragraphe [1.3.1].

8. Pour ce qui est du langage des femmes, j'ai rencontré une jeune fille de la couche A_{01} dont le langage était marqué par des phénomènes d'hypercorrection tels que *pèrfè*, *mèrtir*, *èrtis*, etc. Mais généralement, le parler de beaucoup d'étudiantes, secrétaires et autres ne me semble pas s'écarter outre mesure de celui des hommes de notre groupe A_0 .

2. *La créolisation*

Il ne nous reste plus qu'à définir notre deuxième terme : la créolisation⁹. Tout d'abord, il y a lieu de distinguer entre langues créoles et langues hybrides. L'hybridation présuppose une situation de diglossie dans laquelle la langue des ancêtres est menacée par une langue de prestige dominante « superordonnée ». La créolisation présuppose que la langue des ancêtres « stigmatisée » n'a pas pu résister aux pressions de la langue dominante et que, par conséquent, la langue subordonnée a déjà cédé sa place à la langue superordonnée¹⁰. L'hybridation est caractérisée par la restructuration subsidiaire, une relexification relative de la langue-source¹¹; elle n'implique des interférences grammaticales et phonologiques qu'à un stade relativement avancé. La créolisation est caractérisée par la restructuration parasitaire née de distorsions spontanées dans la perception et la transmission du code de la langue visée; elle en affecte donc davantage les structures grammaticales et phonologiques et seulement accessoirement le niveau lexical du système touché. Il résulte de l'hybridation un état remanié de la langue des ancêtres dans lequel la langue de pression fait figure d'adstrat. Il résulte de la créolisation un état remanié de la langue adoptée dans lequel la langue des ancêtres fait figure de substrat. Les processus de restructuration sont quantitativement cumulatifs mais ne peuvent, cependant, dépasser le point de saturation. Il y a déshybridation lorsque les tendances latentes de la langue relexifiée recommencent à l'emporter sur l'ascendant de l'adstrat; cela présuppose que la langue traditionnelle a résisté avec succès et que les pressions de la langue étrangère se sont complètement évanouies. Il y a décréolisation lorsque les tendances latentes de la langue adoptée commencent à l'emporter sur l'ascendant du substrat; cela présuppose que la langue abandonnée a aussi perdu le dernier de ses sujets parlants. La restructuration ne peut donc produire aucun résultat spectaculaire dans la phylogénèse

9. Cf. ici les travaux de MARTINET (1968-1970), KAY et SANKOFF (1972), WHINNOM (1971), WITTMANN (1971, 1972).

10. LABOV (1970, 50-51) : « The terms 'superordinate' and 'subordinate' here refer to any hierarchical social dimension equivalent to 'prestige' and 'stigmatized'. »

11. Pour une critique de la théorie Thompson-Taylor-Stewart et la notion de « relexification » dans une optique monogénétique, cf., parmi d'autres, KAY et SANKOFF (1972, 14-15), WITTMANN (1971, 1972, 3.33).

immédiate des langues naturelles. En effet, les substrats et adstrats ne jouent aucun rôle quantitativement pertinent dans les comparaisons lexico-statistiques.

3. *Le joual, c'est-tu un Créole ?*

3.1. La distinction entre langues créoles et langues hybrides nous amène tout de suite à supposer pour le joual un bagage génétique autre que celui de la créolisation. En effet, de ce que nous savons de la genèse du joual et des créoles français, nous devons supposer un adstrat anglais pour le premier, mais des substrats ouest-africain ou malgache pour les derniers (Wittmann, 1971, 1972). La comparaison des profils morpho-syntaxiques calculés d'après Greenberg peut confirmer nos hypothèses impressionnistes quantitativement (tableau IV, tiré de Wittmann, 1971). En effet, si le joual avait subi les effets d'une créolisation, on s'attendrait à ce que son degré de complexité morpho-syntaxique tombe dans les alentours de l'indicateur diachronique 3 *c*. En fait, il tombe dans la catégorie 3 *b* commune aux langues qui ont servi de base à la formation de la plupart des créoles modernes¹².

3.2. Les résultats d'une comparaison lexico-statistique donnent, pour les rapprochements étymologiques homosémantiques, les pourcentages suivants (tableau III, tiré de Wittmann, en prép.); de 80 à 81,5 pour le rapport parlars québécois / créoles d'une part et créoles antillais / créoles mascareignes d'autre part; de 84 à 84,5 pour le rapport créoles / parisien; de 88,5 à 89 pour le rapport parlars québécois / parisien; 93,5 pour le rapport joual / gaspésien. Ces résultats ne font rien d'autre que de confirmer les résultats que l'on peut obtenir en utilisant les modalités d'investigation qu'offre la classification génétique traditionnelle basée sur le critère des discontinuités spatio-temporelles. Il n'y a donc rien qui permet d'attribuer un rôle lexico-statistiquement pertinent aux questions d'adstrat et de substrat.

12. Deux ou plusieurs langues partageant un même indicateur constituent un Sprachbund. L'asynthèse accélérée entre deux états de langue successifs marque la créolisation d'une langue transplantée (WITTMANN, 1971, 1972). Le même cadre de références avait déjà servi à détecter une créolisation possible dans la morpho-syntaxe du Hittite (WITTMANN, 1969).

TABLEAU III

Comparaison lexico-statistique de cinq parlers français

Rapprochements étymologiques homosémantiques

<i>Parisien</i>					
	88,5				<i>Parisien</i>
		89			<i>Joual</i>
			81,5		<i>Gaspésien</i>
				81	<i>Mauricien</i>
					<i>Haitien</i>
				84,5	
		93,5		80	
			81	80	
				80,5	

TABLEAU IV

Tendances asynthétisantes dans la diachronie du latin aux créoles français

<i>Langue</i>	<i>I</i>	<i>II</i>
0. Swahili	2,55	0,67
1. Sanscrit classique.....	2,59	0,09
1. Grec (Nouv. Test.)	2,45	0,12
1. Gothique	2,31	0,19
1. Latin classique	2,27	0,18
2 a. Vieux slave.....	2,29	0,20
2 a. Vieil anglais	2,12	0,11
3. Français littéraire	1,99	0,24
3 a. Allemand	1,92	0,49
3 a. Bengali	1,90	0,46
3 a. Grec moderne	1,82	0,40
2 b. Ancien français	1,84	0,26
2 b. Lat. med. (Peregrinatio)	1,82	
3 b. Parisien populaire	1,69	0,26
3 b. Anglais moderne	1,68	0,30
3 b. Joual	1,63	0,25
3 b. Espagnol	1,52	
3 c. Créole haïtien	1,39	0,24
3 c. Créole mauricien	1,26	0,25
0. Annamite	1,06	...

3.3. Par contre, langues hybrides et langues créoles en général et les parlers québécois et créoles français en particulier partagent un certain nombre d'analogies d'ordre typologique et socio-

linguistique. C'est Faine (1939) qui signala en premier quelques traits communs à l'acadien et aux créoles. Le plus récent de ces travaux est celui de Mme Vintilă-Rădulescu (1970), quoique plus que superficiel. C'est à Gilles Lefebvre (1962) que l'on doit les premières indications d'une comparaison dans une perspective socio-linguistique. Une équipe à l'Université du Québec à Trois-Rivières prépare des contributions dans les domaines suivants : a) « Convergence typologique des parlers québécois, acadiens et créoles français »; b) « Problèmes de bilinguisme et de diglossie au Québec dans une perspective socio-linguistique »¹³.

4. *Le Montreal Pidgin English*

Si les parlers français du Québec n'ont produit aucune variété créolisée, l'anglais nous en a quand même légué une. En effet, le milieu montréalais a cuvé un véritable « Montreal Pidgin English » à substrat joual encore fort peu connu. Le M.P.E. sert d'abord de moyen de communication intra-communautaire quand on doit montrer que l'on est capable de parler anglais. Cependant, c'est aussi la langue dans laquelle les Montréalais francophones de condition modeste souhaitent la bienvenue aux immigrants qui nous arrivent de la Grèce et de l'Italie. Le M.P.E., véritable *lingua franca*, est donc la première langue que ces immigrants doivent apprendre quand ils côtoient les Montréalais francophones dans leur premier emploi au Québec. C'est ainsi qu'une phrase en M.P.E. telle que :

mi ai tink yu lukip fôr trôbôl

non seulement se comprend universellement, mais se retrouve aussi invariablement dans la bouche d'un grand nombre de Montréalais de condition modeste.

5. *Le créole, c'est-tu un joual ?*

La question qui constitue le titre de notre article se prête à une réorientation d'une portée appréciable. En effet, un plaisantin averti, en se voyant poser la question :

a) Le joual, c'est-tu un créole ?

aurait pu rétorquer, de façon non moins péremptoire :

b) Le créole, c'est-tu un joual ?

13. Sont membres de ce groupe : Jean-Pierre Tusseau et Henri Wittmann, professeurs à l'Université du Québec à Trois-Rivières; Kathleen Brousseau et René Sanscartier, étudiants à l'Université du Québec à Trois-Rivières; Diane Carle, étudiante à l'Université Laval à Québec.

Je propose donc d'en profiter pour l'étiquetage de l'ensemble des oppositions qui nous ont servi de distinctions entre « langues créoles » et « langues hybrides » au paragraphe [2]. L'étiquette « joual » ainsi généralisée remplacerait « hybride » dans tous les contextes où il serait question d'opposer la « joualisation » à la « créolisation ». Je propose également de réserver l'étiquette « adstrat » pour caractériser les éléments qu'un joual aurait pu absorber de la langue superordonnée et l'étiquette « substrat » pour caractériser les éléments qu'un créole aurait pu retenir de la langue subordonnée disparue. Ces deux notions seraient ainsi intégrées, comme le demandait Martinet (1955, 16), à une théorie générale du bilinguisme¹⁴.

Université du Québec, Trois-Rivières.

RÉFÉRENCES

- BERGERON, Léandre, *Petit manuel d'histoire du Québec*, Montréal, 1970.
- BROUSSEAU, Kathleen, *A Book at « Joual »*, University of North Carolina, manuscrit, 1972.
- CHANTEFORT, Pierre, *Diglossie au Québec : limites et tendances actuelles*, Centre international de Recherches sur le Bilinguisme, publication B-29, 1970.
- FAINE, Jules, *Le créole dans l'univers. Etudes comparatives des parlers français-créoles*, t. I : *Le mauricien*, Port-au-Prince, 1939.
- FERGUSON, Charles A., Diglossia, *Word*, 15, 1959, 325-340.
- FISHMAN, Joshua A., Bilingualism with and without Diglossia; Diglossia with and without Bilingualism, *Journal of Social Issues*, 23, 2, 1967, 29-38.
- The Sociology of Language, in Pier P. GIGLIOLLO, *Language and Social Context*, Penguin, 1972, 45-58.
- HUGHES, Everett C., The Linguistic Division of Labor in an Industrial and Urban Society, *Georgetown University Monograph Series on Languages and Linguistics*, 23, 1970, 103-119.
- KAY, Paul et SANKOFF, Gillian, *A Language-Universals Approach to Pidgins and Creoles*, 23rd Georgetown Roundtable on Languages and Linguistics, mimeographié, 1972.
- KLOSS, Heinz, *Die Entwicklung neuer germanischer Kultursprachen*, Munich, 1952.
- LABOV, William, The Study of Language in its Social Context, *Studium Generale*, 23, 1970, 30-87.
- LEFEBVRE, Gilles-R., L'étude de la culture : La linguistique, *Recherches sociographiques*, 3, 1952, 233-249.

14. Par la même occasion, nous arrivons à débarrasser les notions de « transfert » et « interférence » d'une surcharge de signification déjà mal appréciée dans des contextes de phylogénèse linguistique pour restreindre leur usage à des contextes d'ontogénèse linguistique bien précis.

- LIEBERSON, Stanley, Bilingualism in Montreal : A Demographic Analysis, *American Journal of Sociology*, 71, 1965, 10-25.
- Residence and Language Maintenance in a Multilingual City, *South African Journal of Sociology*, 1, 1970, 13-22.
- MARTINET, André, *Economie des changements phonétiques. Traité de phonologie diachronique*, Berne, 1955.
- Le problème des sabirs, *Bollettino dell'Atlante Linguistico Mediterraneo*, 10-12, 1968-1970, 1-9.
- SANKOFF, Gillian et CEDERGREN, Henrietta, Some Results of a Sociolinguistic Study of Montreal French, in Regna DARNELL, *Linguistic Diversity in Canadian Society*, Edmonton, 1971, 61-87.
- SANKOFF, Gillian, CEDERGREN, Henrietta, et SARRASIN, Robert, *Quelques considérations sur la distribution socio-linguistique de la variable QUE dans le français parlé de Montréal*, XXXIX^e Congrès de l'Association canadienne-française pour l'Avancement des Sciences, Université de Sherbrooke, 1971.
- SILKA, Irène V., *For a Study of Diglossia in French Canada*, Université de Montréal, mimeographié, 1970.
- VINTILĂ-RĂDULESCU, Ioana, Français créole et français canadien, in *Mélanges Georges Straka*, Strasbourg, 1967, I, 353-359.
- WHINNOM, Keith, Linguistic Hybridization and the « Special Case » of Pidgins and Creoles, in Dell HYMES, *Pidginization and Creolization of Languages*, Cambridge, Engl., 1971, 91-115.
- WITTMANN, Henri, The Indo-European Drift and the Position of Hittite, *International Journal of American Linguistics*, 35, 1969, 266-268.
- *The Lexicostatistical Classification of the Frenchbased Creole Languages*, Conference on Genetic Lexicostatistics, Yale University, 1971.
- *Les parlers créoles des Mascareignes : une orientation*, Trois-Rivières, 1972, 3^e version préliminaire.
- En prép. Comparaison lexico-statistique des parlers français d'outre-mer. A paraître dans les *Cahiers linguistiques de l'Université du Québec*.